



Communiqué de presse

Réélection de la Juge fédérale Dr. iur. Alexia Heine en tant que Présidente de l'AS-MPC

Berne, le 12 décembre 2023. L'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération AS-MPC a confirmé la réélection de Dr. iur. Alexia Heine comme Présidente et du Prof. Dr. iur. Marc Thommen comme Vice-président.

Lors de sa séance du 11 décembre 2023, l'AS-MPC a réélu la Juge fédérale Dr. iur. Alexia Heine au poste de Présidente et le Prof. Dr. iur. Marc Thommen à celui de Vice-président. Dr. iur. Alexia Heine est membre de l'AS-MPC depuis 2019 et Présidente depuis 2022. Prof. Dr. iur. Marc Thommen est professeur ordinaire de droit pénal et de procédure pénale à l'Université de Zurich. Il est membre de l'AS-MPC depuis 2020 et Vice-président depuis 2021.

Conformément à l'Ordonnance de l'Assemblée fédérale concernant l'organisation et les tâches de l'AS-MPC, celle-ci nomme sa Présidente et son Vice-président parmi ses membres. Ils sont élus pour une période de deux ans. La Présidente et le Vice-président peuvent être reconduits une fois dans leur fonction.

À propos de l'AS-MPC :

L'Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération (AS-MPC) est une autorité indépendante qui a pour tâche principale de surveiller les aspects systémiques de l'activité du Ministère public de la Confédération. En sa qualité d'autorité collégiale, l'AS-MPC réunit sept membres élus par l'Assemblée fédérale (Chambres réunies) pour une durée de quatre ans. Conformément à la loi, l'AS-MPC se compose d'une juge fédérale, d'une juge pénale fédérale, de deux avocat-e-s inscrits au registre des avocats et de trois spécialistes. Les membres de l'AS-MPC sont soutenus dans leurs activités par un Secrétariat permanent.

Secrétariat de l'AS-MPC
Tél. : +41 58 485 67 02
info@ab-ba.admin.ch
www.ab-ba.admin.ch

Autorité de surveillance du Ministère public de la Confédération
Bundesgasse 3
3003 Berne
Tel. 058 485 67 02
info@ab-ba.admin.ch
www.ab-ba.admin.ch

